

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 11 MARS 2014

Membres Présents : MM. BLONDEL, DURECU, MALO, BOURHIS, DECULTOT, LECAVELIER DES ETANGS, LACHEVRE, LAVIDIERE, Mr TALBOT, Mme DEREIX
Absents excusés : Mme LACHERAY, Mr AUBLE, Mr DUTOT

ORDRE DU JOUR

- ♦ **Comptes Administratifs**
 - ☞ Budget Principal
 - ☞ Clos Loisel
 - ☞ Zone Artisanale
- ♦ **Travaux électricité et éclairage public (Syndicat Départemental Electrique)**
 - ♦ **Contrat Assurance :**
 - ♦ **Recensement Général : 1ers résultats**
 - ♦ **Résultat de l'appel d'offres : Réhabilitation de la Maison LECONTE**
 - ♦ **Location Rez-de-chaussée du Syndicat**
 - ♦ **Terrain ancien Château d'eau**
 - ♦ **Bureau de vote des élections municipales**
 - ♦ **PLU : Avis du Pays des Hautes Falaises, compatibilité avec le Scot**
 - ♦ **Questions diverses**

Le compte rendu de la réunion du 11 février est adopté.

Les comptes administratifs 2013 sont présidés par Monsieur Michel DURECU.

BUDGET PINCIPAL :

Les dépenses et recettes de fonctionnement ont fait l'objet d'explications détaillées.

↳ Les **Dépenses** se chiffrent à 593.846,44 € en fonctionnement et sont supérieures de 60.000€ par rapport à 2012, du fait des sondages de 25.000€, classe de neige 10.000€, personnel 10.000€ et les différentes augmentations.

↳ Les **Recettes** sont du même montant qu'en 2012, une somme du Fond de Péréquation de la Taxe Professionnelle de 50.000€ n'ayant été perçue qu'en janvier 2014.

Le détail des investissements est présenté, ils représentent une dépense de 1.617.487,00€ soit 1.244 € par habitant. Ces dépenses sont liées aux acquisitions AVENEL et LECONTE, et aux travaux de la place. Le Budget Principal est en excédent de 280.388,98€ pour le fonctionnement et en déficit de 303.507,48 € pour l'investissement auquel il convient d'ajouter les Restes à réaliser en recettes 15.000,00 € et en dépenses -147.946,00 € soit un déficit de 156.064,50 €

BUDGET CLOS LOISEL

Le budget est clos et dégage un excédent de 177.797,15 € qui sera reversé au Budget principal.

BUDGET ZONE ARTISANALE

Le budget présente un excédent de 182.803,23 € aucune dépense n'a été faite en 2013.

Le total des 3 budgets donne **un compte positif de 129.872,00 € qui représente la trésorerie de la Commune.**

TRAVAUX SYNDICAT ELECTRIQUE

3 dossiers sont présentés

↳ Route de Grainville : effacement des réseaux Edf et pose de lampadaires à la charge de la Commune 34.569,54 €.

↳ Route de Goderville : effacement des réseaux Edf et pose de lampadaires à la charge de la Commune 51.180,86 €.

↳ Route de Chaumont : renforcement du réseau et génie civil des réseaux de communication électronique reste à la charge de la Commune 4.500,00€. Seul ce dossier est retenu.

ASSURANCE

La surface des bâtiments à assurer est de 10.000m². La proposition de la compagnie AXA se chiffrant à 7.779,24 € TTC est acceptée.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION

L'enquête a duré 1 mois, les 3 agents recenseurs ont été félicités pour leur travail ainsi que MME ATINAULT RAOUT pour le suivi et les relances auprès des habitants. Le nombre total des habitants serait de 1328 soit 2.5% d'augmentation en 6 ans. Cette faible augmentation est due à 42 maisons vacantes et 40 résidences secondaires. Un merci a été adressé à Mr DURECU pour ses déplacements.

REHABILITATION EN 2 LOGEMENTS DE LA MAISON LECONTE

Après appel d'offres et analyses des offres la Commission d'appel d'offres a proposé au Conseil Municipal de retenir les entreprises :

Gros Œuvre	BELLET	pour 21.483,00 € HT
Charpente	RABIOT	pour 12.630,20 € HT
Couverture	MORICET	pour 21.997,11 € HT
Menuiserie Extérieur	TINHO	pour 9.743,00 € HT
Menuiserie Intérieur	ENP	pour 41.380,00 € HT
Chauffage	MORIN	pour 20.353,42 € HT
Electricité	SERVICE ELEC	pour 7.124,80 € HT
Peinture	LEROUX	pour 14.814,50 € HT

TOTAL = 149.526,03 € HT

Total inférieur de 27% à l'estimation. Le Conseil Municipal retient ces entreprises et sollicite la participation d'une offre de prime de la part des fournisseurs d'énergie.

LOCATION REZ DE CHAUSSEE du 24 PLACE DE L'EGLISE

Un psychologue a appris le projet de création d'une maison médicale et est intéressé à s'installer sur notre Commune. Dans un premier temps et à partir du 1^{er} septembre, il occupera le rez-de-chaussée du 24 place de l'église dont le 1^{er} étage est occupé par le syndicat des eaux. Des travaux d'isolation phonique seront réalisés pour un montant de 1.400 €.

TERRAIN ANCIEN CHATEAU D'EAU

La Commune avait souhaité acquérir une bande de 3 mètres qui aurait permis le stationnement de 2 véhicules. Après réflexion, le Conseil Municipal souhaite prendre une bande de 2 mètres supplémentaires permettant le stationnement de 6 véhicules, pour un coût d'aménagement peu différent de celui envisagé.

BUREAU DE VOTE

8H00 à 10H00	10H00 à 12H00	12H00 à 14H00	14H00 à 16H00	16H00 à 18H00
RODRIGUEZ Dominique	GALLAIS Béatrice TOLLEMER Anne- Marie	DEMARE Olivia	ROBION Muriel	AUBLE Jacques
LACHEVRE Alain	BOURHIS Alain	DURECU Annie	DURECU Michel	LECAVELIER Raphaël
DECULTOT Antoine		MALO Philippe	DUTOT Pierre	BLONDEL André-Pierre

PLU

La réponse des services de l'état demande que certains points soient revus pour être compatible avec le règlement du SCOT

- La zone d'activité n'a plus vocation à recevoir du Commerce
- Permettre un accueil démographique raisonnable
- Diminuer les surfaces AU (à urbaniser)
- Répondre à l'obligation d'économie de l'espace agricole. La réalisation du diagnostic agricole par la chambre d'agriculture pour 2.500 € est acceptée.

QUESTIONS DIVERSES

Il est demandé un renforcement de l'accotement Route de la Petite Chaussée.

Cette réunion étant la dernière du mandat, après que Monsieur DURECU, non sans émotion, ait rappelé son attachement à la Commune, sa satisfaction d'avoir travaillé avec l'équipe actuelle et les précédentes, son plaisir de venir chaque matin à 7h45 à la Mairie, a offert leverre de l'amitié en renouvelant sa proposition d'être toujours disponible au cas où...

Monsieur Le Maire a brièvement rappelé les projets réalisés pendant ces 6 années et remercié tour à tour Madame DEREIX, Monsieur LAVIDIERE, Monsieur TALBOT et Monsieur DURECU de leurs 6, 19 et 37 années passées au Conseil Municipal.